

## L'ÉTAT DES LIEUX ET LA GESTION DES RÉSIDUS ULTIMES

---

### **Atelier #8 : Le détournement des matières résiduelles de l'élimination**

---

*Cet atelier a traité du détournement des matières résiduelles de l'élimination par le recyclage ou la valorisation, incluant le compostage et la biométhanisation. L'atelier a permis d'examiner le potentiel des différentes matières, les approches ou techniques qui peuvent améliorer ce dernier ainsi que les défis rencontrés par les organisations qui les recyclent ou les valorisent.*

***Les énoncés ne sont en aucun cas des affirmations endossés par la commission d'enquête. Il peut même y avoir des énoncés tout à fait contraires à sa réflexion actuelle. L'approche par énoncé visait exclusivement à susciter des réactions et des interventions des participants à l'atelier.***

## 1- Énoncé 1

**Contexte:** Des débouchés locaux vont aider l'industrie du recyclage.

**Une obligation d'avoir du contenu recyclé dans les produits mis en marché favoriserait l'émergence de débouchés locaux.**

Totalement d'accord	72 %
Plus ou moins d'accord	24 %
Plus ou moins en désaccord	3 %
Totalement en désaccord	0 %

29 répondant(e)s

## 2- Énoncé 2

**Contexte :** Des efforts doivent être entrepris pour développer des débouchés locaux pour les recycleurs locaux.

**Il est peu réaliste de développer des débouchés locaux pour les matières triées et conditionnées loin des grands centres urbains.**

Totalement d'accord	0 %
Plus ou moins d'accord	48 %
Plus ou moins en désaccord	32 %
Totalement en désaccord	19 %

31 répondant(e)s

### 3- Énoncé 3

**Contexte :** *Au cours des dernières années, plusieurs joueurs des filières du tri, du conditionnement et du recyclage ont connu des difficultés économiques, ont dû réduire leurs activités ou fermer.*

**Des mécanismes de stabilisation des filières du tri, du conditionnement et du recyclage face aux crises et cycles du marché devraient être mis en place pour soutenir et éviter les faillites d'acteurs structurels.**

Totalement d'accord	57 %
Plus ou moins d'accord	27 %
Plus ou moins en désaccord	17 %
Totalement en désaccord	0 %

30 répondant(e)s

### 4- Énoncé 4

**Contexte :** *Chaque année, les Canadiens jettent trois millions de tonnes de déchets de plastique. Seulement 9 % de ces déchets sont recyclés, ce qui signifie que la grande majorité se retrouvent dans des sites d'enfouissement et qu'environ 29 000 tonnes de plastiques finissent dans notre environnement naturel (Le Canada fait un pas de plus vers l'objectif de zéro déchet de plastique d'ici 2030. ECCC - Communiqué de presse - 7 octobre 2020).*

**La majorité du plastique que les citoyens mettent dans leur bac bleu ne sera pas recyclé.**

Totalement d'accord	17 %
Plus ou moins d'accord	13 %
Plus ou moins en désaccord	17 %
Totalement en désaccord	53 %

30 répondant(e)s

## 5- Énoncé 5

**Contexte** : Actuellement pour les installations de réemploi, de recyclage et de valorisation, les informations sont partagées à RECYC-QUÉBEC sur une base uniquement volontaire. Une reddition de compte obligatoire est exigée pour la plupart des lieux d'élimination (LET, LEDCD, incinérateur).

**Un système de reddition de compte obligatoire devrait être mis en place pour les installations de recyclage et de valorisation.**

Totalement d'accord	77 %
Plus ou moins d'accord	20 %
Plus ou moins en désaccord	3 %
Totalement en désaccord	0 %

30 répondants

## 6- Énoncé 6

**Contexte** : Au Québec, de plus en plus de lieux d'élimination ont sur leurs sites ou dans un rayon d'environ 1 km des écocentres, des sites de compostage, des centres de tri de résidus de construction, rénovation et démolition ou d'autres infrastructures de gestion des matières résiduelles.

**Une intégration sur un même site des infrastructures et des opérations de tri, de conditionnement et de recyclage (incluant le compostage et la biométhanisation) et d'élimination augmenterait l'efficacité du détournement.**

Totalement d'accord	21 %
Plus ou moins d'accord	42 %
Plus ou moins en désaccord	26 %
Totalement en désaccord	11 %

19 répondant(e)s